

Propos liminaires

André Raynauld

Volume 51, numéro 4, octobre–décembre 1975

Le modèle CANDIDE (parties 1 et 2)

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800642ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800642ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Raynauld, A. (1975). Propos liminaires. *L'Actualité économique*, 51(4), 510–511.
<https://doi.org/10.7202/800642ar>

PROPOS LIMINAIRES

La direction de *L'Actualité Économique* et les initiateurs de ce numéro spécial méritent des félicitations pour avoir suscité un débat sur le modèle CANDIDE.

Depuis déjà plusieurs années le Conseil économique a mis en route et encouragé les travaux de développement du modèle. Il a reçu l'appui de nombreux ministères et agences du gouvernement fédéral.

En tant que responsable administratif de ces travaux, j'aime à dire ma satisfaction du long chemin parcouru depuis 1970 dans une activité que je qualifierais de technologie de pointe. Nous en sommes déjà à la troisième génération du modèle et le Conseil utilise les résultats de façon systématique pour établir ses projections de long terme et pour fixer des objectifs de moyen terme.

Aux utilisateurs, le modèle a appris essentiellement à raisonner en termes d'équilibre général. D'apparence anodine, cette leçon est très difficile à assimiler. Dernièrement encore, nous avons été surpris de constater qu'une activité d'exportation n'améliorait pas nécessairement la balance courante des paiements. L'effet sur la demande globale peut, dans certaines circonstances, faire augmenter suffisamment les importations pour annuler l'effet direct d'exportation. Que dire des liaisons plus courantes mais que chacun oublie à tour de rôle : que l'expansion ne réduit pas toujours le chômage si les taux de participation ou l'immigration augmentent ; que l'augmentation des prix de certains produits augmente les impôts indirects ; que si les impôts augmentent, ils risquent d'être retournés dans le système quelque part.

Le modèle CANDIDE met aussi en lumière les zones grises de nos connaissances sur les mécanismes économiques. Il ne semble pas qu'il suffise de poser que l'épargne est fonction du revenu et du taux d'intérêt (que ce soit en termes nominaux ou réels) pour trouver une réponse raisonnable ; les prix sont encore mal identifiés et incorrectement prévus ; les taux de change, les mouvements de capitaux et les taux d'intérêt sont encore des terres à peine défrichées. C'est que la formalisation économique ne peut précéder l'analyse, tout au plus la met-elle en ordre au sens fort de l'expression.

Le modèle CANDIDE est un modèle expérimental pour l'instant. Par la force des choses, on a dû donner priorité au fonctionnement de l'ensemble et négliger la précision du détail. Telle équation complexe qui paraît saisir toutes les nuances d'un phénomène peut parfois démolir l'édifice lorsqu'elle « interagit » avec les autres. On préfère alors choisir des spécifications moins explosives, mais aussi moins originales et moins complètes qu'on le voudrait parfois. On ne devra donc pas s'étonner outre mesure si derrière la façade grandiose de l'ouvrage on trouve encore des conduites d'eau qui fuient ou des fondations chancelantes ici ou là.

Au Conseil économique, nous avons misé gros sur le modèle CANDIDE, mais nous ne pensons pas être rendus au point d'arrivée. Pour ce faire, nous avons besoin de la collaboration et de l'imagination de tous les artisans de ce métier. Si ce numéro spécial de *L'Actualité Économique* devait contribuer à éclaircir quelques problèmes, nous en serions très reconnaissants aux auteurs.

André RAYNAULD,
Conseil économique du Canada.